ARRITTI

nu 2721 da u 4 à u 10 di nuvembre 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Insignamentu immersivu

L'Assemblea di Corsica sustene Scola Corsa

p. 4

GLASGOW COP26

Planète en danger !

Les accords de Paris de 2015 sur le climat restent encore beaucoup trop peu mis en œuvre. Le sommet des chefs d'État organisé sous l'égide de l'ONU (COP 26) a pour objectif de rectifier la trajectoire pour atteindre l'objectif de limiter la croissance de la température moyenne de la planète à 1,5°C. Mais pour atteindre cet objectif, il faudra aller bien au-delà des politiques qui ont été mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui. Et la volonté politique fait défaut sur la plupart des continents. À lire p.3

Prisonniers politiques

Castex botte en touche !

p. 7

Village de vacances Costamare à Casabianda p. 8-9

De la réhabilitation à la supercherie !

Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle… »)

U Pighjolu (siconda parte)

Kast ikke barnet ut med badevannet.
Ùn ghjittate u ciucciu cù l'acqua di u bagnu.
(pruverbiu Norvegianu)

Salute à tutte è à tutti. Cuntinuemu à nostra scuperta di u paisolu di u Pighjolu è, per esse precisa di più, di I Bagni. Fate casu chì Guagnu è i Bagni sò sfarenti: a ghjente di i Bagni sò i Bagnighjanti è quelli di Guagnu sò i Guagnesi. Sò i Francesi ch'anu chjamatu i Bagni Guagno-les-Bains, chì à l'epica I Bagni facìanu parte amministrativamente di Guagnu. Hè un prifettu à u XIXu sèculu chì hà cacciatu I Bagni à Guagnu par dalli à u Pighjolu.
Si tròvanu accantu à una via d'impiaghjera impurtantìssima, è era l'occasione pè i pastori d'addunìscesi à e Caldanne, cum'ella si dicia tandu. Ma ci vole à aspettà 1711 da chì l'abitatu si sviluppi, è ch'elli sìanu stallati trè bacini di granitu.
Avete i rumatìsimi, e dermatosi? Andate puru à I Bagni chì l'acque termale zulfurate è sòdiche fàcenu prò. Sò duie e surghjente: quella Venturini, a principale, è quella Coghja, l'acque surtendu trà 33 è 49 gradi. Oghje, hè scrittu nant'à una lastra chì quì *« Napulione III è a so moglie anu pigliatu l'acque »*. Or'si sà chì ghjè falsu. Eppuru, ci sarebbe da chì fà una storia più interessante. Èccuci di 1787: Napulione u Primu è a so mamma Letizia fàcenu una cura, cum'è una astra figura stòrica impurtante, Pasquale Pàoli, chì ci andava guasgi tutti l'anni. Ci vole à ammintà chì, à l'èpica, I Bagni èranu i più famosi di Còrsica.
Astra leia cù Napulione u Primu: ghjè ellu chì, u 18 d'aostu di u 1808, stallò un cuntrollu medicale è un mèdicu incaricatu di ispettà l'acque minerale, marchendu u veru principiu di a spluttazione di a stazione termale.
À pàrtesi da 1845 è sin'à 1856, mentre u regnu di Louis-Philippe è Napulione III, si custruisce u casamentu in forma di U, tìpicu di u Sicondu Imperu. Eppuru di 1883 l'uspedale militare hè chjosu è lasciatu à caternu.
À u principiu di u XXu sèculu, u rughjone era cuntrullatu da u banditu Francescu Caviglioli. U 17 d'aostu 1931, ellu è i so dui nipoti Ghj. B. Torre è S. Caviglioli ghjùnsenu à I Bagni è sottu à a minaccia di fucili arrubonu i clienti di parechje usterie. Dopu, chjamonu à Michele Simongiovanni, u patrone di e terme, chì t'avia ricusatu di pagà quant'ellu vulia u banditu. Cum'è Michele ùn rispose, i trè banditi si n'andonu, tirendu ver'di u stabilimentu è tumbendu à un omu. Ghj. B. Torre fù arrestatu u 10 di ferraghju 1932, addurmintatu da frittelle chì c'era un supurificu, ma fù a ruina di i Bagni. ■
Eccu a canzona: www.youtube.com/watch?v=fxZ4H-gq_lc
Marina Chovin

Accapu di a reddazzione

Chjama mundiale

Allora chì i putenti di a pianetta disciulèghjanu in Glasgow preoccupèndusi di cumu mantene u so mondu di scimizia invece di mette in ballu e misure indispensèvule per dà di pettu à u riscaldimentu climàticu, a ghjuventù di u mondu sanu hà lampatu una chjama à i participenti di a COP26. Greta Thunberg di Sueda, Vanessa Nakate d'Ouganda, Dominika Lasota di Pologna, Mitzi Jonelle Tan di e Filippine, si sò indirizzate à i dirigenti di u mondu per fà sente a voce di e nove generazioni è di quelle à vene. I raporti di l'esperti mundiali sò di più in più gattivi, e cunsequenze ci u ciambuttamentu climàticu di più in più tremende, ma più ci volerebbe agisce, è più i guverni mundiali ùn ghjùnghjenu à mèttesi d'accordu. *« A mo speranza,* hà dettu Greta Thunberg, *hè arradicata ind'è l'azzione è si nutrisce di l'amore per l'Umanità è a nostra bella Terra. Ghjè ciò chì mi cunvince assolutamente chè no pudemu fà. È chè no duvemu fà inseme. »*
Eccu ssa chjama di a ghjuventù chè vo site chjamati, voi dinù cari lettori d'Arritti, à ziffrà:
« Tradimentu. Eccu cumu a ghjuventù mundiale vede u fiascu di i guverni à limità l'emissioni di carbone. È ùn hè una surpresa. Simu di manera vertiginosa luntani da l'obbiettivu decisivu di limità u riscaldimentu à 1,5 gradu, è malgratu què, i nostri guverni impeghjurìscenu a crisa climàtica frazendu milliardi ind'è l'energìe fussile chì ne sò a càusa. Ùn avemu più tempu à perde, ghjè un alerta rossa pè a Terra. Millioni di personi anu da soffre allora chì a nostra pianetta si strughje - hè un avvene spaventosu ch'hà da divente rialità, o pò esse scunghjuratu, si dipende di e decisioni chè vo avete da piglià. Avete u putere di decide.
In tantu chì citatini ghjunti da tutta a pianetta, vi dumandemu di dà di pettu à l'urgenza climàtica. Micca quist'annu chì vene. Micca u mese pròssimu. Oghje.
- Salvate u scopu centrale di 1,5 gradu sminuendu sùbitu avà l'emissioni annuale, più fermu chè mai.
- Piantate sùbitu avà l'invistiscimenti ind'è l'energìe fussile, dinù e suvvenzioni, i novi prugetti è l'operazioni di splurazione è scavature.
- Fàtela finita cù i bilanci carboni burladori publicati cù u tutale di l'emissioni di tutti l'indizii di cunsumazione, di e catene di pruvista, di u trasportu aèreu è marìttimu internaziunale è di sutterramentu di a biomassa.
- Tenite a prumessa di 100 milliardi di dòllari pè i paesi i più vulneràbile cù fondi in più pè e catastrofe climàtiche.
- Assicuràtevi chì e vostre pulìtiche climàtiche prutèginu i travagliadori è e personi è più dèbbule sminuendu tutte e forme d'inugualità.
Pudemu sempre ghjùnghjeci. Hè sempre tempu d'evità e peghje cunsequenze sè no simu pronti à cambià. Ci vole una determinazione ferma è un curagiu pulìticu immensu, ma quand'è vo rispunderete presente, sò milliardi di personi chì saranu cù voi. Sinceramente. »
À u mumentu di stampà Arritti, èranu più d'un millione trè, i petiziunarii... è e ziffre s'aghjustàvanu tutte e cinque seconde. Voi dinù, ziffrate è fate ziffrà a petizione (avaaz.org), sustenite a ghjuventù di u mondu sanu: https://bit.ly/3mDkqAC ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Glasgow COP26

Planète en danger !

Les accords de Paris de 2015 sur le climat restent encore beaucoup trop peu mis en œuvre. Du 1er au 15 novembre à Glasgow, le sommet des chefs d'État organisé sous l'égide de l'ONU (COP26) a pour objectif de rectifier la trajectoire pour atteindre l'objectif de limiter la croissance de la température moyenne de la planète à 1,5°C par rapport à ce qu'elle était à la moitié du XIXe siècle, avant que ne commence l'ère industrielle. Mais pour atteindre cet objectif, il faudra aller bien au-delà des politiques qui ont été mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui. Et la volonté politique fait défaut sur la plupart des continents.

Réputée bonne élève, l'Union Européenne doit ainsi surmonter ses propres contradictions. Exemple récent qui met en cause la France : alors que l'objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre a été fixé pour 2030 par l'UE à -55 % par rapport à ce qu'elles étaient en 1990, la France d'Emmanuel Macron a adopté sa « loi Climat 2021 » sur la base d'un objectif beaucoup plus limité, -40 %. Le différentiel est très important, et, surtout, il ouvre la porte à ceux qui, comme la Pologne, veulent échapper aux objectifs fixés au niveau européen, qui imposent la fermeture rapide de toutes les centrales thermiques au charbon encore en exploitation, soit la quasi-totalité de la production polonaise d'électricité.

Or l'affichage, et le respect, d'objectifs ambitieux par l'Europe, qui rejette 8 % des émissions planétaires, est la clef de voute de tout le système mondial.

Car, dans le reste du monde, les accords de Paris sont partout très vulnérables. Le plus inquiétant, avec le recul, a été vécu par les États-Unis dont Donald Trump avait engagé le retrait du plus grand pollueur mondial de l'Accord de Paris.

La – courte – défaite électorale de Trump, il y a un an, a évité que l'on bascule dans l'abime, et parmi les promesses tenues par son successeur, il y a eu le retour du plus grand émetteur de gaz à effet de serre de la planète (deux fois l'Europe !) dans le giron des nations actives dans la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est capital car, dans le même temps, l'autre très gros émetteur, la Chine, rechigne à faire sa part capitale de chemin. Intoxiquée au charbon, seule ressource minière véritablement abondante sur son sol, il semblait que la Chine, asphyxiée dans ses mégapoles ultra-polluées, s'y mettrait vraiment. L'absence annoncée de son principal leader, Xi Jinping, au sommet de Glasgow, est le mauvais signal d'un pays qui sait que ses engagements sont beaucoup trop limités et qu'ils seront obligatoirement très critiqués.

Depuis 2015, plusieurs pays importants ont tourné le dos aux sommets climatiques, en raison de l'arrivée au pouvoir de dirigeants climato-sceptiques. C'est le cas du Brésil de Bolsonaro où l'éradication de la forêt amazonienne, poumon vert de toute la planète, continue sans cesse pour faire place à la culture intensive du soja. L'autre grande réserve verte de la planète, l'Afrique centrale, est elle aussi très menacée, ainsi que les grandes forêts indonésiennes où la culture d'huile de palme colonise des milliers d'hectares d'espaces forestiers.

Pour ces pays, tous dépendants des achats étrangers pour leur soja ou leur huile de palme, la pression peut s'exercer à condition de combattre les lobbys européens et américains des multinationales de l'agriculture et de la malbouffe. C'est l'autre message des ONG à l'Europe et aux Etats-Unis : faites reculer les émissions dans vos pays, mais faites aussi pression pour qu'elles reculent également dans les pays tiers dont les productions les plus dévastatrices s'écoulent sur les marchés d'Europe et des USA. C'est en fait là le nouveau bond en avant qui pourrait être fait désormais : taxation carbone renchérissant les produits de pays où le charbon est roi, comme la Chine, traçabilité et interdiction sur les produits issus de la déforestation sauvage, etc.

La COP26 de Glasgow prend place. Son contexte est moins pire que ce qu'il aurait pu être si Trump avait été réélu. Mais le réchauffement climatique va plus vite encore que prévu, et tant de pays se dérobent encore à leurs obligations alors qu'il faudrait de nouveau les renforcer.

Il existe encore un chemin, très exigeant, pour arriver à sauver la planète. Mais il est étroit et il demande que les pays les plus puissants, Europe et États-Unis, mettent réellement tout leur poids dans la balance.

À l'heure où s'ouvre la conférence de Glasgow, le scepticisme règne. La planète est en danger ! ■

Insignamentu immersivu

L'Assemblea di Corsica sustene Scola Corsa è dumanda a so presa in contu da l'Educazione naziunale

Una muzione posta da Petru Antone Filippi à nome di u gruppu Fà Pòpulu Inseme hè stata aduprata à l'unanimità da l'Assemblea di Corsica. Porghje u so sustegnu à l'insignamentu immersivu in generale, è à l'associu Scola Corsa in particulare. Voi dinù aiutate à Scola Corsa!

Scola Corsa hè un associu chì prumove l'insignamentu immersivu. Postu ch'ellu ùn hè micca messu in ballu da l'Educazione Naziunale, Scola Corsa hà presu l'iniziativa di apre scole assuciative chì prumòvenu sta pedagugia d'insignamentu. Da a scola materna sin'à l'Università, a lingua di l'insignamentu serà a lingua corsa. Si principia da chjucu chjucu perchì u cerbellu di u zitellu s'impregni di a lingua oghje minurata ind'è a sucietà. Li ci vole dunque un spaziu chì li hè cunsacratu. Cusì, tutti i tempi di a scola omu ùn li parla chè corsu, ind'è l'amparera, ind'i ghjochji, ind'è a corte di recrezione, à a cantine quand'ellu si manghja, quand'è u chjucu hà bisognu d'andà à u cabinettu, quand'ellu và à lettu dinù à u mumentu di a siesta pè i ciucci, a maestra è l'aiutu maternale ùn li pàrlanu chè corsu. In casa, i parenti sò chjamati à cuntinuà à parlà corsu à u so ciucciu chì, in a vita di tutti i ghjorni, in carrughju, in i magazini, à a televisione, u zitellu ùn sente parlà oghje chè francese.

U zitellu ùn soffre micca di ssa pedagogìa offensiva, bellu u cuntrariu, cù st'equillìbriu ristabilitu di dà un spaziu à a lingua corsa, pò megliu custruìscesi è capisce chì u mondu induv'ellu cresce, hè ricchezza, chì u paese induv'ellu campa, si parla parechje lingue. In fùria in fùria, u zitellu ammaestra facilmente e duie lingue, eppò d'altre.

A lingua corsa hè una lingua sèmplice chì li permette d'àpresi più in fùria à d'altre lingue.

In e scole immersive, si principia à imparà prugressivamente u francese à i zitelli à pàrtesi di u corsu elementariu. Ma a lingua di l'insignamentu fermerà u corsu à longu à tutta a so scularità.

Una rièscita educativa!

Ssu mèttudu d'insignamentu immersivu hè una rièscita educativa dapoi ch'ellu hè messu in ballu in Francia da associi cum'è Diwan in Brittagna, Seaska in Paese Bascu, Calendreta in Occitanìa, Bressola in Catalogna, ABCM in Alsazia. St'associi, cù Scola Corsa oghje, fòrmanu u retale Eskolim ch'hà u so pròpiu Centru di furmazione di i maestri. In Paese Bascu è in Brittagna induve a scularità hè ghjunta sin'à a Terminale, è dunque u basciglìè, a rièscita di i zitelli hè di 100%. Ancu sè i zitelli anu passatu u so esame in lingua francese, fendu puru a so scularità in bascu o in brittonu! Vale à dì quant'ellu hè beneficu l'insignamentu immersivu per furmà i zitelli, è quantu hè efficace u mèttudu di u retale Eskolim! Dapoi decine d'annate, l'insignanti di ssu retale sò presi in contu da l'Educazione Naziunale per vìa d'una cuntrattualisazione chì li permette d'esse pacati, è chì permette à l'associi cuncernati di sviluppassi è apre sempre di più scole d'insignamentu immersivu. Sò cusì 15.000 l'elevi in tutta a Francia. Hè una bona è a dinàmica ùn hè ancu à finì!

Disgraziosamente, u guvernu mette oghje tràmpali, pruvendu di frinà sta dinàmica. È Scola Corsa, ùltimu natu di u retale, hè in difficultà nanzu di pudè spàrghjesi cum'ella abbisogna a nostra lingua per riacquistà u so spaziu di vita è di tramandera in a sucietà corsa.

SCOLA CORSA

Inseme spannemu a nostra lingua!

Pudete mandà ci un sceccu scrivendu à:
BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu, o mandà ci versamenti diretti nant'à u leame Helloasso.com: https://bit.ly/scolacorsa

Vi ringraziemu assai di u vostru sustegnu! Sparghjite dinù per piacè sta chjama à i vostri parenti è amichi. ■

Vous pouvez adresser un chèque à:
BP 12,
20416 E Ville di Petrabugnu,
ou nous envoyer un virement direct sur le lien Helloasso.com: https://bit.ly/scolacorsa

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien! Merci de diffuser également cet appel auprès de vos parents ou amis. ■

Diventate membri fundatori, sustenite à Scola Corsa

Scola Corsa dumanda dunque a cuntrattualisazione anch'ella. È i so cumpagni d'Eskolim dumàndanu à esse ricunnisciuti da pudè spannassi in funzione di a dumanda di i parenti è à prò di e lingue regiunale cuncernate.

Scola Corsa hà bisognu di tutti!

Per quessa chì l'Assemblea di Corsica hà adupratu sta muzione impurtantìssima chì serà purtata dinù da i nostri raprisententi à l'Assemblea naziunale. Scola Corsa hà u drittu per ella. Dumanda ciò ch'ella prevede a lege. Oghje sò duie scole di prima è seconda sezzione materna ch'anu apertu in Bastia è in Biguglia. Quist'annu chì vene sse scole cresceranu d'un livellu in più di terza sezzione, pò l'anni da vene s'aghjusterà u corsu preparatoriu, pò i corsi elementarii eccèttera. Ma a nostra lingua hà bisognu di più chè duie scole. Hà bisognu di vede àpresi parechje scole d'insignamentu in lingua corsa in tutta a Corsica. Mondu più chì a dumanda ci hè in parechje cumune di Corsica.

Hè una vuluntà è una lotta cuncreta, vulintaria, efficace di manera à spannà a nostra lingua in a sucietà corsa è permètteli di riacquistà i so spazii di vita. Ci tocca à fà di più chè dumandà à u Statu u so duvere, ci tocca à impegnacci tutti per dà fiatu à a filiera Scola Corsa. Aspettendu a ricunniscenza ufficiale è a cuntrattualisazione, ci vole à fà campà e nostre scole. Avemu u bisognu di voi, amichi lettori, aiutàteci à sparghje l'insignamentu immersivu dapertuttu induv'ellu hè bramatu. Mandàteci u vostru sustegnu. Aiutate i parenti è l'insignanti vulintarii! Fate un donu è dumandate in giru à voi u stessu sustegnu. Evivva Scola Corsa ! Evviva a nostra lingua! ■

Fabiana Giovannini.

A muzione di l'Assemblea di Corsica

«Vu l'article L.4422-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant en son I que "De sa propre initiative ou à la demande du Conseil Exécutif, ou à celle du Premier Ministre, l'Assemblée de Corse peut présenter des propositions tendant à modifier ou à adapter des dispositions règlementaires en vigueur ou en cours d'élaboration concernant les compétences, l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble des collectivités territoriales de Corse, ainsi que toutes les dispositions réglementaires concernant le développement économique, social et culturel de la Corse".

Vu l'article L.442-33 DU Code de l'Éducation disposant en son premier alinéa que "peuvent demander à passer avec l'État un contrat d'association à l'enseignement public les établissements d'enseignement privés du premier degré et du second degré ouverts depuis cinq ans au mois à la date d'entrée en vigueur du contrat. Toutefois, ce délai peut être ramené, par décision du préfet du département, à un an dans les quartiers des zones urbaines lorsque ces quartiers comprennent au moins 300 logements neufs".

Vu la Convention État-Collectivité de Corse relative au Plan de développement de la langue corse 2016-2021,

Considérant le rôle historique de l'école dans la rupture de transmission de langue corse,

Considérant que la transmission familiale de la langue corse s'est réduite et que l'école est devenue, aujourd'hui, le principal lieu de transmission du corse,

Considérant que l'enseignement immersif a pour objectif de permettre aux élèves de devenir des locuteurs bilingues actifs,

Considérant que la diversification de l'offre d'enseignement ne peut être que bénéfique,

Considérant la rencontre du 15 septembre 2021 entre le Premier Ministre Jean Castex, le Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer, le Président du Conseil Exécutif de Corse, les présidents des Offices de la langue des régions concernées et les acteurs des réseaux associatifs, sur la sécurisation du dispositif de l'enseignement immersif,

Considérant l'association loi 1901 Scola Corsa, qui adhère au réseau Eskolim des écoles associatives d'enseignement immersif,

Considérant l'initiative de cette association, ayant débouché sur l'ouverture en septembre 2021 de deux écoles associatives d'enseignement immersif : l'une à Bastia, l'autre à Biguglia,

Considérant la nécessité d'accompagner ces initiatives et de leur permettre de perdurer et de se développer,

Considérant que ces écoles répondent d'ores et déjà en tout point aux exigences du cahier des charges défini par l'Éducation Nationale en vue d'une contractualisation (laïcité, gratuité, contenus pédagogiques, critères d'évaluation des compétences acquises par les élèves en fin de cycle...),

Considérant que les enseignants de Scola Corsa sont issus de l'Éducation Nationale,

Considérant qu'actuellement la paie des enseignants n'est pas prise en charge par l'État et que donc ces écoles s'autofinancent par le biais de soutiens institutionnels locaux, du mécénat d'entreprises, et des fonds propres apportés par les adhésions et les dons de particuliers,

Considérant donc que l'équilibre financier de ces écoles est extrêmement difficile à trouver, mettant en péril à la fois le maintien à long terme des deux écoles actuelles, mais entravant aussi la possibilité de déployer ces écoles dans d'autres territoires,

Considérant l'importance du monde associatif dans le domaine culturel et particulièrement ici, dans le cadre de la mise en valeur et de la transmission de la langue corse,

Considérant que cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale en faveur de la sauvegarde de la langue corse, reposant sur la demande d'un statut de coofficialité et la réaffirmation de l'importance du bilinguisme dans le système éducatif public,

Considérant l'attachement du peuple corse à sa langue, et sa volonté de la faire vivre, notamment à travers sa transmission aux générations à venir,

L'Assemblée de Corse

Réaffirme son soutien total à l'enseignement immersif public et associatif.

Apporte son soutien total à l'association Scola Corsa et à l'ensemble des associations qui œuvrent pour la diffusion et l'apprentissage de la langue corse.

Demande au gouvernement d'adapter l'article L.442-33 du Code de l'Éducation, compte tenu des compétences spécifiques de la Collectivité de Corse en matière d'enseignement de la langue corse et du soutien apporté par la présente délibération à la mise en place de cette offre nouvelle d'enseignement, en vue de permettre une réduction à un an du délai de contractualisation entre l'Éducation Nationale et l'association Scola Corsa pour la prise en charge des salaires des enseignants.

Mandate le Président du Conseil exécutif de Corse, en association avec les parlementaires de la Corse, pour faire valoir cette position auprès du gouvernement. ■

Ecunumìa

Femu Quì S.A. et le fonds d'amorçage Alzà

« Le début d'une longue histoire »

ALZÀ
CORSICA SEED FUND

Femu Quì est une entreprise fondée en 1992 dont la charte fondatrice (www.femuqui.com/etica) définit comme une « Société Épargne Emploi ». Elle lève des capitaux, notamment en mobilisant de l'épargne, et elle intervient de manière minoritaire, au capital d'entreprises corses en création, développement, ou transmission. L'objectif est de partager les risques avec les entrepreneurs et de contribuer à renforcer la structure financière de leur entreprise en vue d'accompagner le projet qu'elle porte. Le fonds Alzà a été présenté le 30 septembre 2021, après avoir réalisé son premier investissement au début du même mois. Ghjuvan'Carlu Simeoni, directeur général de Femu Quì Ventures, société de gestion de portefeuille et filiale de Femu Quì S.A, nous parle du lancement du fonds d'amorçage Alzà.

Ghjuvan'Carlu Simeoni, directeur général de Femu Quì Ventures.

Qu'est-ce que le fonds Alzà ?

C'est un fonds dédié aux entreprises du champ technologique et de l'innovation, qui vient adresser des besoins de financement à un stade très précoce, stade au cours duquel il est généralement difficile de mobiliser du capital. Le fonds dispose d'un site dédié : alza.femuqui.com. L'objectif est de mettre le pied à l'étrier à une quinzaine d'équipes de femmes et d'hommes qui créent des startups à partir de la Corse.

Qu'est-ce qu'une phase d'amorçage exactement ?

Quand l'équipe sait où elle veut aller, mais qu'il lui reste des dépenses de développement, voire de recherche sur son produit, et qu'elle s'apprête à tester son marché ou vient de commencer à le faire. Dit autrement, quand incertitudes et besoins de capital restent élevés et critiques. Les cibles du fonds d'amorçage Alzà sont de jeunes entreprises technologiques ou innovantes, ayant leur base et une partie significative de leurs moyens en Corse.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Un projet de produit ou de service à caractère innovant (idéalement reconnu comme tel par un tiers, comme Bpifrance par exemple), l'âge et la taille de l'entreprise (jeune et petite), le siège et l'activité de l'entreprise localisés de manière prépondérante en Corse.

Est-ce que vous avez déjà trouvé des entrepreneurs qui répondraient aux critères ?

Lors de la présentation publique d'Alzà le 30 septembre, à l'hôtel E Caselle à Venacu, nous avons présenté le premier investissement du fonds. Il s'agit de l'entreprise Agrid. Depuis, nous avons reçu près de vingt sollicitations que nous sommes en train d'examiner. Nous espérons réaliser entre trois et cinq nouveaux investissements d'ici fin 2021. Le rythme d'investissement se poursuivra en 2022 et en 2023.

Présentation du fonds Alzà le 30 septembre à l'Ossiderium, théâtre de verdure en bois construit par E Caselle pour leur activité de résidence de création « Fabrica culturale » à Venacu.

Pouvez-vous nous en dire plus sur Agrid ?

Il s'agit d'une entreprise fondée par un ajaccien de 30 ans, Jean-Pierre Voropaieff, qui s'est associé avec un camarade d'école d'ingénieur, Jean-Bernard Eytard. Ensemble, ils ont conçu un logiciel capable de s'interfacer en 15 minutes avec un hôtel et de prendre le contrôle de ses systèmes thermiques (chauffages, climatisations, chauffe-eaux...) afin d'en optimiser automatiquement le fonctionnement, à confort constant pour les utilisateurs. Agrid est donc une solution logicielle énergétique à destination des hôteliers aujourd'hui, et de tout exploitant de bâtiment tertiaire demain. Agrid s'attaque au problème climatique par le biais des bâtiments, en faisant économiser jusqu'à 25 % de l'énergie des systèmes qu'elle pilote. Le travail de développement réalisé par les deux fondateurs, que nous avons suivis pendant plus d'un an avant la concrétisation de l'investissement en fin d'été dernier, permet d'envisager un déploiement à grande échelle, et donc potentiellement un effet systémique sur la consommation d'énergie. C'est aussi la raison pour laquelle Jean-Pierre a tenu à enraciner l'entreprise en Corse. Au-delà du choix affectif, la Corse constitue pour Agrid un espace de démonstration d'une grande pertinence, étant donné que la Corse est une « île énergétique » (faiblement interconnectée avec les réseaux électriques continentaux). Dès qu'un nombre suffisant d'hôtels y sera équipé, Agrid aura un impact sensible sur le système électrique insulaire et donc sur la consommation de ressources primaires.

Quel a été le processus de lancement de ce fonds ?

Le fonds procède par session d'investissement. Le 30 septembre, nous avons annoncé la tenue d'une session avant la fin de l'année 2021, au cours de laquelle

nous espérons réaliser entre trois et cinq nouveaux investissements. Nous tablons sur au moins deux sessions par an ensuite. Le métier exige de la sélectivité. Femu Quì Ventures a un devoir fiduciaire envers ses apporteurs de capitaux. Si le fonds d'amorçage Alzà est né pour prendre des risques, il est né aussi pour potentialiser les équipes qui présentent les meilleures aptitudes de réussite. La création d'entreprise requiert un engagement total de la part des entrepreneurs. La création de startup exige, par nature, une très bonne capacité de réalisation. Notre équipe, chez Femu Quì Ventures, est extrêmement attentive à ces facteurs fondamentaux.

Par qui ce fonds a été financé ?

C'est un fonds qui est voulu par la Collectivité de Corse, et doté par elle. Celle-ci a lancé via l'Adec un appel d'offres fin 2017. L'appel d'offres comprenait plusieurs lots ayant vocation à sélectionner des opérateurs pour gérer divers « outils financiers ». Le fonds d'amorçage était l'un de ces « outils ». En tant que société de gestion de portefeuille agréée pour la gestion de fonds d'investissement de cette nature, Femu Quì Ventures avait la capacité d'y répondre. De surcroît, cela s'inscrivait en cohérence avec un axe stratégique important dessiné par le Conseil d'administration de Femu Quì S.A. ces dernières années, celui d'être capable d'offrir un environnement favorisant la création de startups à partir de la Corse, en travaillant au développement combiné du savoir-faire technique et du capital à long terme. Ce sont deux ingrédients essentiels à l'émergence de générations d'entrepreneurs.

Quel a été le rôle du Feder ?

Dans le cadre de la programmation 2014-2020, la Collectivité de Corse s'est vue doter de diverses enveloppes Feder, comprenant notamment une sous enveloppe ciblée sur « l'ingénierie financière ». Alzà représente, en volume, un petit morceau de cette « ingénierie financière », (2,6 millions d'euros soit les deux tiers du fonds Alzà qui totalise 4 millions). C'est un pas en avant concret. De nombreuses régions en Europe ont commencé il y a une dizaine d'années. Chez Femu Quì, nous sommes déterminés à rattraper ce retard et à faire d'Alzà le début d'une longue histoire du financement des entrepreneurs de l'innovation en Corse. Femu Quì impulse, avec cette perspective, une dynamique dont la portée se mesurera dans le temps. Nous nous inscrivons dans les pas des fondateurs d'il y a 30 ans. ■

Recueillis par Pauline Boutet-Santelli.

Prisonniers politiques

Castex botte en touche !

Le 19 octobre dernier, le député Jean Félix Acquaviva a interpellé le Premier Ministre sur le rapprochement et la libération de Petru Alessandri, Alain Ferrandi et Yvan Colonna. Celui-ci a botté en touche en mentant de façon éhontée. Il a annoncé sa venue en Corse qui risque bien d'être agitée.

Question au gouvernement

« Monsieur le Premier Ministre, pour la deuxième fois consécutive, Pierre Alessandri, un des trois membres du commando dit Erignac vient de se voir refuser sa libération conditionnelle en appel. Celui-ci a effectué sa peine, il a même dépassé de plus de 4 ans sa période de sûreté de 18 ans. À chaque fois, son projet de réinsertion a été validé par tous les experts, toutes les commissions locales de l'administration pénitentiaire, de même que par les juges en première instance, mais à chaque fois le Parquet antiterroriste a fait appel pour in fine aboutir à un refus obstiné. Les motifs invoqués par la Cour d'Appel cette fois-ci de « troubles à l'ordre public ayant déstabilisé durablement les institutions de la République » démontrent qu'à l'instar d'Alain Ferrandi et de Yvan Colonna, le traitement du prisonnier Alessandri est politique et motivé par une vengeance aujourd'hui décomplexée. Cette même logique vous avait déjà conduit, en janvier dernier, à refuser la levée fondée du statut de Détenu Particulièrement Surveillé, empêchant tout rapprochement dans l'île et pénalisant encore les familles par la double peine. Toute la Corse respecte profondément la douleur de la famille Erignac. Respecter la douleur des familles endeuillées ne peut conduire en aucun cas à accepter la vengeance d'un État profond qui fait tout pour qu'au détriment des droits les plus élémentaires de ces hommes et de leurs familles, une peine de mort déguisée se cache derrière une perpétuité réelle et à tout prix. Montesquieu écrivait *« il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice. »* Alors que nous venons de commémorer les 40 ans de l'abolition de la peine de mort, la tyrannie et la haine manifestées dans ce dossier viennent scier les fonds baptismaux des principes démocratiques et républicains. Monsieur le Premier Ministre, quand allez-vous permettre le rapprochement de ces hommes en Corse, de même que l'exercice de leurs droits à la réinsertion, et tourner le dos à la vengeance et la haine, consolidant enfin les voies de la paix construite dans l'île ? » ■

À cette interpellation, le Premier Ministre affirme que la cour d'Appel confirme le jugement de première instance. Ce qui est faux ! La première instance a décidé la mise en liberté conditionnelle et c'est bien le parquet anti-terroriste, donc le ministère public, c'est à dire l'État, qui fait appel de cette décision. En s'appuyant sur la seule justice, Petru Alessandri aurait dû être libéré.

Le Premier Ministre botte en touche en renvoyant à l'avis de la prochaine commission de levée du statut de DPS qui doit décider *« en toute impartialité »* dit-il. Or, en décembre 2020, l'avis de la commission était favorable et c'est lui-même, Premier Ministre se substituant au Garde des Sceaux, qui est allé contre cet avis en maintenant le statut de DPS qui empêche tout rapprochement. On est donc bien devant une décision politique et une vengeance d'État dont le gardien reste le gouvernement.

« Il serait temps que l'on sorte définitivement de cette impasse et que le gouvernement prenne une fois pour toute ses responsabilités, plutôt que de vendre des artifices et des leurres en termes de discours et maintenir cette vengeance d'État intolérable » a encore dénoncé Jean Félix Acquaviva. *« Plus personne n'est dupe. La paix se construit, elle ne se décrète pas. Hè più chè ora. Per elli è e so famiglie. »* ■

Projet de village de vacances Costamare à Casabianda

De la réhabilitation à la supercherie !

On croyait ce temps et ce culot révolus, du moins le Padduc aurait dû y mettre un coup d'arrêt. Que nenni ! Il se trouve encore des promoteurs, des holdings et autres groupes pour réfléchir, à des échelles démesurées, des projets bafouant les lois et règlements. Un camp de vacances privé cinq étoiles destiné à accueillir jusqu'à 2500 personnes sur une douzaine d'hectares à Casabianda… *Chjìbba !* C'est U Levante qui alerte sur son site. L'info a été relayée sur les réseaux sociaux, et est reprise cette semaine dans un communiqué détaillé du parti Ecologia Sulidaria. Explications.

« Le plan de masse du projet est impressionnant ! » s'offusque U Levante.

Rappelons brièvement la genèse : depuis une dizaine d'années, le système des eaux usées du centre pénitentiaire de Casabianda en haute-Corse, sur la commune d'Aleria, ne fonctionnait plus.

Un chantier de réhabilitation est lancé en 2016, mais le projet évolue en 2019 vers… la réalisation d'un camp de vacances et une étude de faisabilité est commandée ! Sur le site du centre de vacances en ruines datant des années 80 est alors programmée une réhabilitation pour la réalisation d'un centre de vacances communal. Mais, nouvelle évolution, le 10 avril 2017, la commune cède la location des terrains à une holding, la Victoria Corp, par bail emphytéotique de 99 ans pour la réalisation d'un camping cinq étoiles sur quelques 12,4 hectares, pour un loyer de 300.000 €. La nouvelle station d'épuration initialement prévue pour 250 personnes doit alors supporter des pics de 2500 personnes, charges à répartir entre la commune et le centre pénitentiaire ! Colère du STC qui refuse que *« la pénitentiaire participe au paiement d'installations pour un camping privé. »*
En décembre 2019, nouvelle étape : *« la SARL Victoria Corp dépose un permis d'aménager pour un village de vacances dénommé Costamare sur le site de l'ancien village en ruine de Casabianca »* sur 9,39 hectares de superficie, échappant ainsi (en enlevant 10 ha de littoral où figurent pourtant des bâtiments à détruire) à l'obligation d'une étude d'impact. *Ouf,* la Dreal s'en aperçoit et oblige à corriger et à commander une étude d'impact avec *« obtention préalable de dérogation »*, le projet en effet mord sur une partie de Znieff de type 1 abritant de nombreuses espèces protégées…
En août 2021, une consultation publique pour un défrichement est lancée en vue d'un *« projet de restructuration de réhabilitation du village de vacances Costamare (anciennement Casabianda) »*. Pour U Levante, c'est clair : *« il s'agit de détruire les ruines d'un ancien camp de vacances hors d'usage depuis 30 ans puis de construire ex nihilo un camp de vacances de 2500 places, sur un terrain d'assiette bien plus étendu que le précédent. »*

En l'espace de quelques années, on est donc passé de la nécessaire réhabilitation du traitement des eaux usées à un projet touristique des plus contestables ! *« Il s'agit d'un projet masqué de construction nouvelle en zone naturelle en parfaite discontinuité d'urbanisation et, de ce fait, totalement prohibée par la loi Littoral comme par le Padduc. À cet égard, le zonage Uta du PLU de la commune d'Aleria est illégal ! »*, dénonce U Levante. Le site est en effet classé Znieff de type 1, Natura 2000 terrestre et marin, réservoir de biodiversité de la trame verte et bleue, Espace remarquable et caractéristique du Padduc ! Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la Corse se dit *« très surpris qu'un projet d'urbanisation de cette ampleur puisse concerner une zone dont l'intérêt écologique et la vulnérabilité sont aussi flagrants. Le secteur est situé au cœur de zones très naturelles composées de lagunes méditerranéennes (étang d'Urbinu), de nombreuses petites zones humides (le marais de Siglione en particulier), de boisements, de systèmes de dunes à genévriers et de plages, jouxtant en mer de grands herbiers de posidonies. »*
Et U Levante de poursuivre : *« Outre les lieux impactés, de la flore aux reptiles et nombre d'oiseaux, ce ne sont pas loin de vingt espèces protégées qui pourraient au final être menacées. Et pour lesquelles des autorisations s'imposent. Signalées comme préalable indispensable au dépôt du projet par la Dreal dès le 28 janvier 2020, les*

demandes de dérogation prévues ont-elles été déposées ? À la connaissance d'U Levante, le projet n'a pas reçu d'avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel pas plus qu'il n'a été transmis au Conseil national du patrimoine naturel (CNPN). Enfin, vient s'adjoindre à ce tableau le risque d'atteinte à la conservation d'une espèce protégée aux échelles nationale, européenne et internationale, inscrite comme espèce prioritaire : la tortue marine Caouanne, Caretta caretta, une des espèces pour lequel le site Natura 2000 "grand herbier de la côte orientale" a été désigné. » Rien que ça !

U Levante n'a pas manqué de faire savoir au Préfet que *« toute future autorisation de défrichement, de permis d'aménager ou de permis de construire serait déférée au tribunal administratif de Bastia par l'association. »*
« On est très loin d'une "réhabilitation", puisque l'ancien village de vacances comportait 94 bâtiments, dont "85 cabanes dédiées au logement et 9 bâtiments pour les services annexes (sanitaires, réfectoire, dortoir, poubelles, locaux techniques)", aujourd'hui complètement délabrés », dénonce à son tour Ecologia Sulidaria pour qui *« ce projet cumule les atteintes directes à l'environnement, piétine les règlementations françaises et européennes. »*
« Au moment où la question de la gestion de l'eau et de sa rareté prévisible se pose avec acuité, on peut s'interroger aussi sur l'origine de l'eau nécessaire à l'alimentation d'une "ville nouvelle" et sur la concurrence possible avec l'eau agricole. Avec les mêmes interrogations sur l'énergie et de la gestion des déchets » dénonce encore Ecologia Sulidaria qui interpelle : *« ce projet pose de façon évidente l'urgence de choisir le tourisme que nous souhaitons pour notre île : d'année en année, et de plus en plus, nous sommes confrontés aux difficultés liées à un tourisme mal équilibré dans le temps et l'espace. Le système actuel de "tourisme industriel" a montré ses limites (difficulté à gérer la ressource en eau, les déchets, l'énergie, explosion du trafic routier) et ses conséquences néfastes, notamment la pression sur les sites sensibles. Tant la population que les partenaires institutionnels, s'accordent sur une vision de tourisme "soutenable" (...) Ce projet est en complet décalage avec la vision d'un tourisme respectueux des sites et adapté à l'échelle de chaque territoire. »*
Ecologia Sulidaria demande au préfet de refuser l'autorisation de défrichement *« qui vaudrait acceptation d'un projet illégal et destructeur »*.
Pour U Levante : *« Un permis de construire, s'il était accordé, serait la plus grave entorse à la loi Littoral depuis des décennies ! »*
À suivre. ■ **F.G.**

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghi

*« **J'attends avec impatience** les prochaines affirmations de l'État, notamment au travers de ses ministres habilités, insistant sur le fait que "la défense de la langue Corse" est une priorité. Ils l'ont tuée et l'empêchent de ressusciter. Le temps des hypocrisies est terminée »* disait Edmond Simeoni en octobre 2018. Sa détermination était intacte à quelques semaines de sa disparition, et elle n'avait d'égale que sa foi en la démocratie. Il avait acquis une certitude, c'est que la quête de liberté du peuple corse passait par sa responsabilisation. Responsabilisation qu'il voulait voir maîtriser au moyen d'une autonomie de plein exercice et de plein droit. Ce qui passe d'abord par une autonomie à construire dans nos propres consciences. Pour cela, la non-violence était une force à ses yeux : *« Le choix de la non-violence n'est pas un choix de défaitisme, de peur, de renoncement ; il est au contraire un choix adapté de lutte, civique, déterminée. Elle seule peut faire gagner la cause du peuple corse, élargir le consensus insulaire, dans l'île et dans la diaspora, et bénéficier de la sympathie internationale. Outre qu'elle nous libérera, elle nous permet de construire un Pays dévasté par le colonialisme, dans et par la démocratie, le travail, la responsabilisation, la solidarité. »* affirmait-il encore le 23 février de cette même année 2018. Il aurait assurément aimé et appuyé de toutes ses forces l'initiative prise par Scola Corsa de créer une filière d'enseignement immersif associatif (lire en p4-5). Quel plus bel exemple de responsabilisation et de construction collective au service du renouveau de notre langue ?! Extraits.

Émancipation

« Le refus par l'État de tout véritable dialogue, sa création permanente de « lignes rouges », en fait des préalables qui rejettent nos revendications essentielles concernant la langue, l'identité, le futur Statut… vont nous obliger non pas à radicaliser nos thèmes, non pas à choisir les voies de la violence, dans une fuite en avant suicidaire ; tout au contraire, il nous faut utiliser les élections, les luttes pacifiques de terrain dans tous les domaines, dans tous les combats contre l'injustice, le non-droit, pour la démocratie et les valeurs de l'humanisme. Il existe d'après Gene Sharp 198 moyens de faire céder l'État pacifiquement, sans oublier l'impérieuse nécessité d'une communication maîtrisée, argumentée et largement diffusée tant en Corse qu'en Europe et au-delà. La panoplie pour contester la politique de l'État est plus que fournie. Il suffira d'y puiser, quand on aura établi la feuille de route. On peut mesurer ce que serait, par exemple, la réalisation à terme d'une grève générale de toute la Corse où l'État serait lui-même très impacté.
Il ne faut pas se buter contre la politique dilatoire de l'État, objectivée par quatre Statuts volontairement frileux et insuffisants ; sur ses refus qui sont chroniques et qui, même quand il prend des engagements, ne les tient pas trop souvent (voir l'échec total du pouvoir normatif « un pouvoir législatif encadré », octroyé il y a quelques années). Dans le temps, concomitant de la lutte, on construit la Corse émancipée, dans la démocratie, par l'économie, le développement plus juste, la culture, les relations internationales… On voit bien que l'État n'a pas les moyens de nous interdire quoique ce soit tant que nous restons dans le cadre de la légalité et nul ne peut nier que nous progressons dans tous les domaines. Un jour, pas très lointain à mon avis, le droit et les progrès de la société corse contraindront l'État à rejoindre la réalité du terrain par la mise à jour, indispensable des Institutions de l'Île : une Autonomie de plein exercice. » ■

Les élections à la Présidence de la République dans cinq mois, les premières du cycle électoral vont sans doute influencer les législatives puis les Territoriales qui auront lieu en dernier. Or, le Président sortant se représente sans connaître les concurrents du premier tour sauf Marine Le Pen qui voit surgir un Zemmour possible qui, lui candidat ou pas, devrait être dans la campagne ne serait-ce que comme journaliste.

L'électoralisme : carotte pour l'âne !

par Max Simeoni

Les élections départementales n'auront pas lieu d'être puisque, dans ce 4e statut particulier de Cazeneuve, les conseils généraux ont été supprimés. D'autre part, les « grandes Régions » décidées par le Président Hollande ont du mal à trouver un équilibre de cohérence pour fondre leurs départements issus de la Révolution après 1789. Il en ressort, pour le moment, de l'incertitude pour leurs gouvernances et les divers scrutins des maires, des parlementaires aux Palais Bourbons, Luxembourg, européen.
Tous ont des préoccupations pour être élus ou ré-élus, pour trouver les soutiens pour investir dans des projets divers, ou simplement assurer les frais de fonctionnement.
Les Îles lointaines des Caraïbes, de l'Océan Indien et Pacifique reçoivent des propos, des promesses pour tenir compte de leurs spécificités et la Corse plus proche en a son lot.
Bref rien n'est certain et chacune des parties de l'hexagone a sa problématique à mettre en relief. C'est une sorte de course pour les voies d'escalade et les points où on peut accrocher ses pitons. L'exploration par photos n'est pas possible, trop de brumes et de brouillards se suivent.
Quid sur notre Île ?

À Droite, Laurent Marcangeli s'est d'abord recentré sur la ville d'Aiacciu et la Capa. Il a rassuré tous les autres qui ont cru à un signe de faiblesse. L'objectif atteint, immédiatement il a montré ses intentions « rien ne m'interdit de ne pas m'intéresser au reste ! » Il n'a pas pu avoir l'onction élyséenne pour être le rassembleur de la Droite. Il a misé Juppé. Aujourd'hui il accompagne Édouard Philippe.
Anne Hidalgo voudrait être l'animatrice d'un PS inanimé. Elle s'agite et trouve dans La candidature possible d'un Zemmour une cible pour se défouler sachant bien qu'elle n'a rien à perdre... aucun électeur de ce côté-là. À l'extrême Gauche, Mélenchon voudrait agréger, il se bouge comme toujours.
Xavier Bertrand a débuté sa campagne depuis plus longtemps en Corse, en Balagne surtout. Il semble embrayer une vitesse supérieure avec prudence mais déterminé. Il est le seul de Droite assez visible pour le moment, les Instances du LR vont confier la désignation du candidat à l'AG ou un congrès des militants.

> **Il faut plus qu'un plan B pour enrayer la fin du Peuple Corse. La garantie ne peut venir que de lui-même. Les luttes électoralistes divisent, neutralisent en permanence. Seul un parti du peuple peut mobiliser les forces de progrès.**

Chez les nationalistes, Gilles a largué une coalition dont chacune des composantes était une entrave obnubilée par l'électoralisme. Il est seul avec Nanette Maupertuis à tenir la baraque institutionnelle CdC. Seul à en régir la liste des Territoriales qui ne sont pas pour demain. Il se doit d'apporter donc sa marque personnelle. Il a vu le Président Macron à Paris et Castex le premier Ministre ces derniers jours pour préparer son voyage en Corse. Il a fait de suite un compte rendu de ces entretiens à l'Assemblée de Corse. On a le sentiment que Castex va faire quelques propositions sur certains sujets évoqués à Paris avec Gilles (pollutions, déchets, incendies et autres rubriques habituelles...) mais Gilles a dit clairement qu'il espérait une réponse sur le fond politique pour sortir de l'impasse par la voie d'un dialogue avec les élus, tous les élus, bref avec la Corse. Il n'exclut personne mais reste le premier de cordée du moins pour le moment.

On fera le point après la visite du Premier Ministre. Quant à moi par nature je suis pour l'action, pour l'audace s'il le faut mais je voudrais qu'il y ait un plan B. Pour l'heure, on peut se féliciter du maillot jaune qu'il a pris dans grand col mal embauché au départ de ce peloton nationaliste de la coalition. Mais l'arrivée est loin et non garantie. Tout tient dans l'habilité d'un homme capable de donner espoir au milieu des incohérences des nationalistes grisés par le succès rapide d'une coalition qui n'a pas su transformer l'essai en point définitif. Les autonomistes premiers responsables qui palabrent pendant 14 mois pour ne pas faire la fusion qu'ils avaient votée à l'unanimité lors de leur congrès d'octobre 2017 moins de trois mois avant les élections spécifiques pour l'Assemblée unique du 4e statut particulier de Cazeneuve. Unis, leur majorité pouvait gérer la coalition sereinement et pratiquer l'ouverture à tous ceux qui voulaient apporter leurs pierres à la maîtrise d'un avenir commun sur une terre à protéger des spéculateurs sans foi ni loi. Le succès nationaliste a été rendu possible par l'effondrement du système électoral parisien miné depuis longtemps par la pratique de la cohabitation qui masquait la fin du gaullisme et le retour au jeu des partis de la IVe République.

En réalité, il faut plus qu'un plan B pour enrayer la fin du Peuple Corse. La garantie ne peut venir que de lui-même (« on ne sauve pas un peuple par procuration »). Les luttes électoralistes divisent, neutralisent en permanence. Seul un parti du peuple dans son sein, de partout en Corse et dans la diaspora, fait pour ce défi historique de sauver un peuple, de préserver sa terre convoitée par un tourisme qui enrichit surtout les producteurs et les financiers extérieurs, seul un tel parti peut tenir le jeu et mobiliser les forces de survie et de progrès dont le peuple est capable. Les mandats, les postes, la représentativité en Europe et ailleurs, lui appartiennent. Il mobilise les meilleurs mais agrège avant tout toutes les bonnes volontés de progrès et de dignité.
Un peuple, petit certes, mais qui a le droit de ne pas succomber contre la force cynique du dominant. ■

PILOTAGE CHANTIER SUD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LES HAUTS DE SANTA MANZA
20169 BONIFACIO
801 775 511 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2020, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Abbunàtevi !

❒ 55 € un annu/un an
❒ 34 € sei mesi/six mois
❒ 82 € u stranieru/étranger

ARRITTI
5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Telefonu (téléphone)
Mel

Attualità, suciale, salute, pulìtica...

U vostru settimanale hè nant'à internet

© Vanina Bellini Cumunicazione

www.arritti.corsica

La Foir'Fouille

C'EST LA FÊTE À LA MAISON !

9 MAGASINS À VOTRE SERVICE

L'ÎLE-ROUSSE CORTE BIGUGLIA GHISONACCIA
FOLELLI AJACCIO PROPRIANO BORGO PORTO-VECCHIO

edf
AGIR PLUS
SOLUTION CHAUFFAGE PERFORMANT
DE CONSOMMATION
DE CONFORT
OPTEZ POUR LA CLIMATISATION RÉVERSIBLE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE* DE 500 €
Faites une simulation de prime et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/
L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
*Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.
CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 – France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : 123 RF. Création : E&BeeWeb.